



AMBASSADE DE CUBA
EN FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée Générale de l'ONU condamne le blocus des Etats Unis contre Cuba.

Par la dix-huitième année consécutive, le blocus des Etats Unis contre Cuba a reçu une nouvelle et large condamnation à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La résolution intitulée « Nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé par les Etats Unis d'Amérique contre Cuba » a été adoptée ce 28 octobre par la voix favorable de **187** nations, **3** contre (Les Etats Unies, Israël et Palau) et **2** abstentions (La Micronésie et Les Îles Marshall).

Le 4 novembre 1992 lors de la 47ème session ordinaire, l'organe principal de l'ONU a adopté par 59 voix en faveur, trois contre et 71 abstentions, une première résolution de refus de ce blocus qui cet année a été presque unanime.

Le blocus économique, commercial et financier des Etats Unis contre Cuba depuis 50 ans, constitue l'obstacle principal au développement du pays. Ses dégâts directs, jusqu'à décembre 2008, dépassent les 96 milliards de dollars, un montant qui attendrait le chiffre de 236 milliards, si les calculs étaient faits sur les prix actuels du dollar américain.

Il ne s'agit pas d'une question bilatérale entre notre pays et les Etats Unis. Il a une évidente application extraterritoriale qui gêne d'une manière significative beaucoup d'autres Etats y compris la France et d'autres pays européens.

Cuba a obtenu encore un fois le soutien de la communauté internationale et il exige donc aux Etats Unis la levée immédiate du blocus.

Paris, 28 de octobre de 2009